



Formulaire de lâcher de tir de FAISAN COMMUN SAISON 2026-2027

à retourner avant le 10 mars 2026

N° de Territoire (6 chiffres) : |_|_|_|_|_|_|

Société

Nom-Prénom

Adresse

Code Postal + Commune

Le territoire référencé ci-dessus déclare prévoir de lâcher pour la campagne de chasse 2026-27:

|_|_|_|_|_| **FAISANS COMMUNS.**

Conformément au schéma départemental de gestion cynégétique, depuis la saison 2024-2025, le prélèvement des poules faisanes sur l'ensemble du département est soumis à attribution et marquage.

Vous devrez faire une demande de bracelets dans la case « Poule Faisane » sur votre espace adhérent ou par l'intermédiaire du document papier.

Des bagues « poule faisan » vous seront attribuées à hauteur de 25% de la quantité totale d'oiseaux lâchés.

Le ____/____/2026

Signature :



Fédération des Chasseurs d'Eure et Loir

12 rue du Château – Chenonville – CS 20003 – 28360 LA BOURDINIÈRE SAINT LOUP CEDEX

Tél : 02 37 24 04 00 • Fax : 02 37 31 37 96 • e-mail : fdc28@fdc28.fr • <http://www.chasseursducentre.fr/fdc28>